

Bureau du Comité Directeur PV n° 6 du 23 mai 2019

Présents : Mme BARROT Pierrette. MM. Jean-Louis BARBESSOU, Jérôme BOUQUET, Bernard CHATEAUGIRON, Robert FERNANDEZ, Mario PAGNOUX, Gérard PERRIN, Christian VALDEC.

Absent excusé : M. Éric CORNIER.

Début de la séance : 19 heures.

① Approbation du PV n°5 du 9 mai 2019.

Après lecture, le PV est adopté par l'ensemble des membres présents.

① Réforme des championnats.

M. Mario PAGNOUX nous présente la dernière mouture sur la réforme des championnats.

- Début de la saison 2019-2020.
 - Création d'un critérium à 8 pour les seniors et les vétérans.
 - Établir un règlement pour ces compétitions A8.
 - Autoriser les équipes qui déclarent forfait en cours de saison à s'engager en critérium A8.
 - Établir le tableau des accessions et rétrogradations pour la saison 2020-2021.

- Début de saison 2020-2021.
 - La pyramide des poules sera modifiée.
 - 1 poule de 12 équipes en SD1.
 - 2 poules de 12 équipes en SD2.
 - 4 poules de 12 équipes en SD3.
 - 8 poules de 10 équipes en SD4.
 - Soit un total de 164 équipes.
 - Maintien des critères seniors et vétérans A8.

Cette réforme sera présentée au comité directeur du 4 juin 2019 pour son adoption définitive.

M. Robert FERNANDEZ nous présente le calendrier des engagements des équipes jeunes et seniors pour la saison 2019-2020. Après discussion et remaniement, celui-ci sera présenté au comité le 4 juin 2019.

② Soirée des récompenses du 28 juin 2019.

La soirée des récompenses se déroulera le vendredi 28 juin 2019 à 19 heures au domaine des « Élies » à NIEUL LES SAINTES. Cette dernière doit être festive et doit récompenser les plus méritants :

- Des clubs.
- Des dirigeants et dirigeantes.
- Des éducateurs et éducatrices.

- Des arbitres garçons et filles.
- Des joueurs garçons et filles.
- Des bénévoles garçons et filles.

Il nous semble nécessaire que ces récompenses soient à la hauteur de l'événement. De ce fait, la commission des championnats sollicite un complément d'aide financière. Le bureau accorde un supplément de 1 000 €.

Le district prendra en charge les repas des invités (récipiendaires plus deux dirigeants par club).

Les repas supplémentaires seront débités sur le compte des clubs, soit 15 € par personne.

L'accusé de réception joint à l'invitation, sera à retourner impérativement au district avant le 14 juin 2019.

③ Questions diverses.

Madame la présidente rend compte aux membres présents des réunions qui se sont tenues au district les 14 et 16 mai, relatives à :

- Le 14, présentation par le président de la ligue de football de Nouvelle-Aquitaine, M. Saïd ENNJIMI, aux sections sportives des critères d'attribution des dotations matérielles et financières ainsi que le fonctionnement des sections sportives de notre département.
- Le 16, présentation des nouvelles dispositions relatives aux emplois civiques gérés par la ligue de football de Nouvelle-Aquitaine par M. Nor Eddine EL A ATAOU.

M. Gérard PERIN nous rend compte des réunions avec la ville de SAINTES, les élus locaux et des clubs supports sur la problématique des installations sportives et du transport de nos sections football.

Le bureau valide les dates de fermeture du district les vendredis 31 mai et 7 juin 2019.

La Présidente
Pierrette BARROT

Le secrétaire général
Robert FERNANDEZ